



FRANCE

COVID-19

Port du masque, cours en ligne... des conflits marqués par le Covid

Les enseignants ont relevé plus de litiges avec leurs collègues, la hiérarchie et les parents d'élèves au cours de l'année 2020

C'est un bon baromètre des « risques du métier » quand on est enseignant. Les recours aux Autonomes de solidarité laïque (ASL), un ensemble d'associations plus que centenaire auquel adhèrent près de 500 000 personnels de l'éducation – la moitié de l'effectif global, estime-t-on –, en disent long sur les litiges en milieu scolaire. Litiges entre enseignants, avec les parents ou avec la hiérarchie.

Sans surprise, le bilan de l'année 2020 que viennent de divulguer les Autonomes de solidarité laïque porte l'empreinte de la crise sanitaire. Si, globalement, le nombre de sollicitations d'enseignants pour des conseils juridiques ou des demandes de protection professionnelle a diminué

(de l'ordre de 20 %), l'analyse mois par mois montre des pics, qui font dire à Sylvie Guyot, secrétaire générale de l'association, que la baisse générale est un « trompe-l'œil ».

Un premier rebond est perceptible entre la mi-avril et la mi-mai 2020, à l'occasion du premier confinement : les ASL enregistrent alors près de 450 dossiers, contre entre 100 et 200 habituellement à cette date du calendrier. Un autre pic, plus fort, est manifeste en novembre, échéance qui correspond à l'obligation du port du masque dès l'âge de 6 ans : 706 dossiers sont ouverts en un mois, contre 454 un an plus tôt. « Une bonne partie de ces dossiers sont en lien avec l'opposition des

parents à cette nouvelle mesure sanitaire, explique Sylvie Guyot.

Des parents qui ne portent pas de masque ne voient pas pourquoi leurs enfants devraient en porter. » Face à ces refus, les enseignants ne savent pas trop comment se positionner. « Ont-ils le droit de ne pas accueillir l'enfant ? Sur quelles informations s'appuyer pour argumenter ? Ils s'en sont inquiétés auprès de nos conseillers. »

Violences numériques

Le Covid-19 n'efface pas les autres préoccupations : avec les familles, les tensions en 2020 sont dues, majoritairement et comme les années précédentes, à des désaccords liés aux programmes scolaires ou aux méthodes d'enseignement. Mais sur ce plan-là aussi, la crise sanitaire donne une coloration particulière aux recours formulés par les ensei-

gnants : les violences numériques, notamment les intrusions lors des classes virtuelles, ont été nombreuses. « On note une sensibilité différente des personnels à ces agressions, seuls face à leur écran et à leur classe, tempère Sylvie Guyot. Dans des conditions d'exercice bouleversées, le sentiment de vulnérabilité peut être plus élevé. »

Comme ces dernières années, les deux tiers des dossiers reçus relèvent d'insultes et de menaces, un quart de diffamation. « Il n'y a pas fondamentalement de risques nouveaux, c'est plutôt que la crise a transposé ces risques dans un autre contexte », insiste la porte-





parole de l'association.

Ballottés au gré des flux et reflux de l'épidémie, les personnels ont fait part de leurs craintes: «*Puis-je être tenu pour responsable si le Covid se diffuse dans ma classe?*»; «*Si des enfants contaminent d'autres enfants?*»; «*Si moi-même je contamine des élèves?*»; «*Quelle est la responsabilité du directeur?*»; «*Comment serai-je protégé si je tombe malade?*» Plus de 350 questions de ce type ont été soumises à des juristes lors d'un chat organisé en avril 2020. Signe d'une inquiétude manifeste des agents quant au champ de leurs responsabilités.

Les Autonomes relèvent par ailleurs un triplement des dossiers qualifiés de harcèlement. Ceux-ci sont davantage liés à des conflits au sein des établissements qu'aux relations avec les parents. Là encore, la pression sanitaire, et, notamment, les inflexions fréquentes du protocole scolaire ont pu jouer, observe-t-on aux ASL.

Les syndicats d'enseignants se sont aussi faits le relais de ce type de tensions, quand le nombre de classes fermées s'est envolé: «*Les collègues, notamment les directeurs d'école, ont parfois fait les frais de l'anxiété et de l'énerverment général*, rapporte Catherine Nave-Bekhti du SGEN-CFDT. *Il est très difficile pour un parent qui a déposé son enfant à l'accueil périscolaire le matin à 7h30, d'être rappelé à 8h30 pour venir le récupérer. Les réactions à*

chaud, il faut les encaisser.» Un énième signe des complications apportées, dans les écoles, collèges et lycées, par la gestion de l'épidémie. ■

M. BA.

